

# Le Sommet mondial de l'ONU sur la société de l'information à Genève: un compte rendu

## (Annexe 7 au rapport de mission)

La première phase du Sommet mondial de l'ONU sur la société de l'information (SMSI) s'est déroulée avec succès à Genève du 10 au 12 décembre 2003. Une seconde phase est prévue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005. À Genève, l'objectif du SMSI était de susciter une prise de conscience universelle des risques et des chances des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), et d'élaborer la charte d'une société de l'information où les TIC profiteraient au monde entier. À cet effet, tous les pays représentés à Genève ont adopté une déclaration de principes qui comprend le modèle évoqué. Ils ont également approuvé un plan d'action qui définit les moyens de mettre ces principes en œuvre. La Suisse a intérêt à ce que les résultats de Genève perdurent et que la poursuite du processus SMSI aboutisse.

Depuis quelque temps, notre société est engagée dans le passage de l'ère industrielle à la société de l'information. Les nouvelles technologies sont entrées dans presque tous les domaines de la vie quotidienne, mais leur accès tout comme l'usage qui en est fait sont répartis de plus en plus inégalement, ce qui représente un obstacle de plus au développement social, économique et culturel des pays du Sud, mais en partie aussi de quelques sociétés développées. Le fossé Nord/Sud, qui symbolise les clivages sociaux et économiques, s'enrichit d'une nouvelle inégalité: la «fracture numérique».

### Une première discussion multipartite et internationale sur la société de l'information

Les participants au sommet de Genève abordaient pour la première fois à l'échelle mondiale tous les aspects de la société de l'information. La préoccupation dominante était le problème de la «fracture numérique» et la question de savoir comment utiliser les TIC pour combattre la pauvreté et améliorer la participation des groupes défavorisés à la vie sociale et politique. Toutefois, d'autres sujets ont aussi été abordés comme la diversité culturelle et linguistique, la liberté de l'information, le rôle des médias, de la propriété intellectuelle, du commerce électronique, du cadre normatif, ainsi que de la protection des consommateurs, la confidentialité et la protection des données, la sécurité des réseaux, le sort des contenus illégaux, la libéralisation des marchés des télécommunications et les investissements en faveur des TIC et du développement durable.



**Daniel Stauffacher**  
Ambassadeur, délégué du Conseil fédéral pour le SMSI, président du sous-comité I du comité préparatoire du Prepcom du SMSI, vice-président du bureau du comité préparatoire, Genève



**Thomas Schneider**  
Service international, Office fédéral de la communication (Ofcom), Berne

La communauté mondiale des États a reconnu dès le processus préparatoire que ces défis ne pouvaient être maîtrisés par les seules instances étatiques et internationales (acteurs politiques), mais qu'il y fallait aussi la collaboration active du secteur privé (acteurs économiques) et de la société civile (acteurs sociaux). Les idées et les ressources de ces partenaires sont indispensables non seulement pour concevoir la charte d'une société de l'information, mais surtout pour la mettre en œuvre. Au SMSI, il a d'ailleurs été possible, comme jamais lors d'un autre sommet mondial, de les associer aux travaux préparatoires.

### Un succès remporté dans des conditions difficiles

Malgré un scepticisme largement répandu, particulièrement en Suisse, le SMSI 2003 de Genève a dépassé à maint égard les espoirs. Y ont participé 54 «VVIP», c'est-à-dire des chefs d'État et de gouvernement, des princes héritiers, des présidents de parlements, etc., 83 ministres, et au total 14 325 personnes inscrites, envoyées par des gouvernements, des organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les médias de 176 pays. Le fait que le nombre des chefs d'État et de gouvernement présents n'ait pas été plus élevé est dû en partie à une date qui ne s'est pas révélée des plus heureuses, mais aussi à ce que les États n'avaient pu s'entendre sur une déclaration et un plan d'action que vingt-quatre heures avant le début du sommet.<sup>1</sup> La participation d'environ mille journalistes accrédités prouve cependant un intérêt politique marqué.

L'évaluation globalement positive du sommet de Genève ne tient pas seulement aux mérites de ce consensus politique, mais tout autant à l'organisation logistique impeccable et sans heurts, ainsi qu'à la qualité des 280 manifestations parallèles organisées autour du sommet, tels des forums, des stands et des débats. Les exemples pratiques et concrets qu'ils fournissaient complétaient très utilement les discours des politiciens et les tables rondes. L'«ICT for Development Platform», initiée et organisée par la Direction pour le développement et la coopération (DDC) occupa le devant de la scène en accueillant 38 000 visiteurs.



Photo: Keystone

Les nouvelles technologies sont entrées dans presque tous les domaines de la vie quotidienne, mais leur accès tout comme l'usage qui en est fait sont répartis de plus en plus inégalement. Cette facture numérique était au centre des préoccupations du SMSI.

Le symposium InfoDev, qui bénéficiait de l'appui du seco, et le World Electronic Media Forum, soutenu par la DDC et l'Office fédéral de la communication (Ofcom), ont aussi fortement contribué à la réussite du sommet. Quant au président de la Confédération, Pascal Couchepin, il co-dirigeait avec le président du World economic forum, le professeur Klaus Schwab, quatre tables rondes sur «la responsabilité à l'ère de l'information», qui ont suscité l'intérêt des médias internationaux. Une autre manifestation bien accueillie a été le projet Hello World de l'Office fédéral de la culture (OFC).

Cette conception novatrice du sommet favorisait les rencontres entre représentants des gouvernements, secteur privé et société civile, et tentait de stimuler la création de réseaux multipartites pour résoudre les problèmes concrets de la société de l'information. Créé par la Suisse pour le sommet, le portail [www.wsis-online.net](http://www.wsis-online.net) présente les diverses manifestations et a aussi servi de forum électronique aux discussions sur des sujets choisis du sommet.

### Les documents de Genève, premiers textes de référence universels

Au premier paragraphe de la déclaration du SMSI, les États s'engagent à édifier une société inclusive, privilégiant le développement, qui met la personne au centre de ses préoccupations et dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir. Cette société de l'information devrait permettre aux individus, aux communautés et aux peuples de réaliser l'intégralité de leur potentiel et de contribuer à la promotion de leur dévelop-

pement durable, ainsi qu'à l'amélioration de leur qualité de vie, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. De l'avis de certains observateurs, ces objectifs forcément très généraux d'une «société de l'information à visage humain» constituent cependant un cadre de référence non négligeable, comparable par exemple à l'Acte final du Sommet de la Terre à Rio en janvier 1992.

Également positif est le fait qu'en vertu de sa déclaration le SMSI a déclenché un processus qui fait des questions fondamentales de la société de l'information un sujet de négociations internationales pour la prochaine décennie. Cinq grands sujets ont été définis: le «fonds de solidarité numérique» concerne l'aspect financier, la «gouvernance de l'internet» l'exercice du pouvoir, la «propriété intellectuelle» le savoir, la «cybersécurité» le contrôle, la «liberté de l'information et protection des données» les droits de l'homme.

Le troisième résultat est le rôle nouveau de la société civile et du secteur privé dans les conférences mondiales et multilatérales de gouvernements. À Seattle, en décembre 1999, la société civile s'était exprimée en manifestant dans la rue. Les adversaires de l'OMC n'étaient pas admis à la table des négociateurs. À Genève, la société civile n'a pas eu besoin de défilé pour se faire entendre, elle a pu participer aux négociations, même si elle n'a pas été associée aux prises de décision finales. Lors des tables rondes officielles du sommet, quatre représentants de la société civile siégeaient comme orateurs à côté des chefs d'État et des ministres, et lors des séances plénières, dix de ses représentants ont pris la parole. À la fin du sommet de Genève, la Civil Society Plenary a remis au président du SMSI la déclaration de la société civile pour être jointe aux documents officiels. Dans le cadre des travaux préparatoire du SMSI, la société civile avait constitué de nombreux groupes de travail et commissions, et s'était dotée d'organes comme les «CS Plenary», «CS Content and Themes Group» et «CS Bureau», ce qui, de l'avis des observateurs, a conféré une légitimité inaccoutumée à ses interventions.

### La Suisse, membre actif de l'ONU, suscite le respect international

En tant que pays hôte de la première phase du SMSI, la Suisse assumait un rôle directeur à côté de ses partenaires, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'ONU. Elle était notamment responsable de la logistique, de la sécurité et de l'aspect protocolaire de cette grande manifestation. Depuis l'automne

1 La déclaration de principes et le plan d'action peuvent être consultés sur le portail Internet du SMSI, <http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>.

2001, elle était, en outre, chargée – parfois avec la Tunisie – d’assurer la préparation diplomatique du sommet et de ses structures. En la personne de Maurice Strong et de Nitin Desai, elle a pu engager comme conseillers d’excellents connaisseurs du système de l’ONU. Il en est aussi résulté une collaboration accrue avec cette organisation, tant à New York qu’à Genève.

Concevoir et réaliser un sommet novateur – avec toutes les manifestations déjà citées – était également une priorité pour la Suisse. Elle s’est engagée d’autre part pour mobiliser des partenaires de poids, qui, au début, étaient fort sceptiques à l’endroit du SMSI. Le Conseil fédéral s’est activement engagé, en liaison étroite avec le Secrétaire général de l’ONU, pour s’assurer de la participation des chefs d’États et de gouvernement. Il a également milité pour que les processus du SMSI soit ouvert le plus largement possible à la société civile et au secteur privé. La Suisse a en outre joué un rôle important dans les relations publiques du SMSI et la collaboration avec les médias. Le canton de Genève a substantiellement contribué au succès du sommet en finançant le personnel et les structures nécessaires à la mobilisation et à l’encadrement de la société civile, ainsi qu’en construisant les nouveaux bureaux SMSI de la société civile (CS Bureau).

### Des négociations ardues, mais finalement réussies

Les négociations sur la déclaration politique et le plan d’action ont été difficiles et n’ont progressé que lentement. Les deux derniers mois précédant le sommet, l’ancien Conseiller fédéral Adolf Ogi a soutenu la délégation suisse en sa qualité de délégué spécial du Conseil fédéral pour le SMSI, ce aussi bien au cours de consultations officieuses à Genève que lors de voyages à l’étranger qui l’ont mené à Washington, New York, Pékin et Téhéran.

Le dernier comité préparatoire de novembre 2003 n’ayant pas abouti à un accord, la délégation suisse, conduite par Marc Furrer, directeur de l’Ofcom, a été chargée par ledit comité de trouver des solutions aux questions qui portaient à controverse. Très exactement vingt-quatre heures avant l’ouverture du SMSI, au terme de longues et difficiles tractations nocturnes, les médiateurs suisses sont parvenus à obtenir un accord sur la déclaration et le plan d’action. Cet accord est devenu, entre autres, possible parce que l’ONU a été chargée de constituer deux groupes de travail sur les sujets les plus controversés, soit la *gouvernance de l’internet* et le *financement des infrastructures et des prestations de services des TIC dans les pays en dé-*

*veloppement, y compris par le biais d’un fonds*; ces groupes ont pour mandat de présenter des propositions d’ici le sommet de Tunis, au plus tard à fin 2004.

### Vue d’ensemble sur les résultats des négociations

Pour beaucoup de pays, la *gouvernance de l’internet* était le sujet clé. Le résultat représente une véritable percée, puisque c’est la première fois qu’un débat international s’engage sur ce thème, impliquant même l’ONU. Pour diriger le secrétariat de ce groupe de travail c’est Markus Kummer, cyberémisnaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui a été choisi. Cette nomination est une nouvelle preuve de la reconnaissance du travail que la Suisse a fourni pour le SMSI.

La question du *financement des infrastructures et des prestations de services des TIC dans les pays en développement* était un autre sujet très difficile des négociations. Le compromis trouvé prévoit d’une part de reconnaître le Fonds de solidarité déjà instauré par le Sénégal et de l’autre de charger un groupe de travail d’évaluer les mécanismes de financement actuels des projets TIC, et d’en examiner d’autres, plus novateurs, y compris celui d’un «Fonds de solidarité numérique». Le secrétaire général de l’ONU a chargé à son tour l’administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de mettre sur pied ce groupe de travail, avec le concours de la Banque Mondiale.

Tous les pays admettent incontestablement qu’il faut exploiter les TIC *pour réduire la pauvreté, la sous-alimentation et l’analphabétisme* dans les pays en développement, ainsi que pour y stimuler le développement économique. Reconnus relativement rapidement comme des piliers de la société de l’information, la *diversité culturelle* et les *contenus locaux* ont droit à leur chapitre spécifique dans la déclaration et le plan d’action.

Un résultat satisfaisant a aussi été obtenu au chapitre du *cadre régulateur et institutionnel* de la société de l’information, qui regroupe des titres aussi divers que confiance, transparence, neutralité de la technologie, non-discrimination ou implication des groupes défavorisés de la population. En revanche, le thème du commerce électronique a passé un peu à l’arrière-plan des négociations.

Au chapitre des *droits de l’homme*, un résultat satisfaisant a pu être atteint dans la dernière ligne droite, malgré de fortes résistances initiales. La déclaration et le plan d’action, maintiennent les références indispensables à la Déclaration universelle des droits de l’homme, notamment à la liberté d’opinion garantie à l’art. 19, et soulignent l’importance, pour la



Photo: Keystone

L'organisation logistique impeccable et sans heurts a beaucoup contribué au succès du sommet. Il faut également souligner la qualité des 280 manifestations parallèles organisées autour du sommet, tels des forums, des stands et des débats.

société de l'information, de *médias libres, indépendants et pluralistes*. Dans le chapitre qu'elle consacre aux médias, la Déclaration de principes établit de nouveaux critères solides pour la liberté de presse, et ce à un niveau politique élevé.

La négociation de la *propriété intellectuelle* s'est également avérée très épineuse. Un compromis a fini par être trouvé, qui établit un équilibre entre protection de la propriété intellectuelle et partage du savoir. Au chapitre de la sécurité, le texte du compromis accorde le poids nécessaires aux problèmes de la cybercriminalité et des abus de l'internet.

### Consolider durablement les résultats de Genève

On ne saura que dans quelques années si le succès du sommet de Genève aura été durable. Il s'agit maintenant de passer à l'important travail d'application du plan d'action au niveau national, international, bilatéral et multilatéral. Il faut aussi que la seconde phase du SMSI, le sommet de Tunis de novembre 2005, soit un succès politique. En juin 2004, une première conférence préparatoire aura lieu à Hammamet (Tunisie) pour fixer les thèmes et la structure du sommet de Tunis. Ses priorités sont d'élaborer un document politique sur la réduction de la fracture numérique et d'assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action de Genève, ce dernier étant censé prendre place dans le cadre d'une démarche intégrée, coordonnée et multipartite.

La Suisse a intérêt à ce que les résultats de Genève perdurent et que le processus du SMSI se poursuive avec succès. Elle y participe toujours activement et conseillera la Tunisie, l'UIT et l'ONU sur le plan politico-diplomatique et dans le domaine opérationnel et logistique. À cet effet, elle continuera à mettre du personnel à disposition des organisateurs et à participer activement aux négociations ou aux groupes de travail mis sur pied par le secrétaire général de l'ONU. La responsabilité principale de la seconde phase incombe, cependant, au nouveau pays hôte, la Tunisie.

Jusqu'à Tunis 2005, la Suisse accorde la priorité à la mise en œuvre de la déclaration et du plan d'action de Genève dans des projets et actes concrets. Le secteur privé, la société civile, les autres organisations internationales et les médias y seront associés de façon plus étroite. La Suisse préconise d'approfondir le débat par des conférences régionales, notamment sur la «gouvernance de l'internet» et le «financement des infrastructures et des prestations de services TIC dans les pays en développement». Elle continuera enfin à militer pour que, sous l'égide de l'UIT et de l'ONU, tous les partenaires collaborent avec plus d'énergie encore pendant la seconde phase afin de réaliser les objectifs convenus à Genève. ■